

Rapport annuel 2018 de l'ASSS Suisse

Préambule

Établi à l'attention de l'Assemblée générale, le présent rapport couvre l'exercice 2018 de l'Association suisse des services des sports (ASSS). Conformément aux statuts de l'ASSS, l'Assemblée générale se réunit chaque année. Elle a notamment pour compétence l'acceptation des rapports annuels.

Effectif des membres

Durant l'année 2018, l'ASSS a poursuivi sa démarche de recrutement de nouveaux membres initié en 2017. Cette action a permis le recrutement des communes de Morat, de Givisiez, de la Ville d'Onex, dont l'adhésion sera soumise à l'approbation de l'AG de l'ASSS-RT, ainsi que la Zürcher Kantonalverband für Sport (ZKS) admise le 8 mai 2019 lors de l'AG de l'ASSS-D. Nous leur souhaitons la bienvenue.

L'arrivée de ces quatre membres permet de compenser les démissions des communes du Chenit, de Ittigen bei Bern, de Münchenbuchsee et de Kriens. La majorité de ces démissions sont dues à des raisons financières.

L'ASSS comptait 128 membres au 1^{er} janvier 2019 soit le même nombre qu'un an auparavant. La recherche de nouveaux membres se poursuivra l'année prochaine, afin de renforcer l'association et de défendre les intérêts des membres auprès des organismes nationaux.

Changement de Présidence

Durant l'année 2018 et conformément aux statuts, la Présidence de l'ASSS a été remise pour deux ans à la section Romandie / Tessin. Madame Stéphanie Schmutz, Municipale de la Ville de Nyon, a été élue en qualité de Présidente par l'Assemblée générale succédant ainsi à Madame Franziska Teuscher, Municipale de la Ville de Berne.

Mise en réseau, échanges d'expériences et communication

Manifestation

Parmi les principaux buts de l'ASSS figure notamment la mise en réseau, l'échange d'expériences et la communication entre les différents acteurs du sport en Suisse. C'est dans cette perspective que l'Assemblée générale de l'ASSS s'est tenue dans le cadre de la manifestation SportCity les 6 et 7 mars 2018 à Lausanne. Parallèlement aux assemblées générales, les membres ont pu assister aux nombreuses conférences, débats et visites proposés par SportCity.

Site internet et newsletter

Le site internet www.assa-asss.ch a publié en 2018 quelque 30 articles en français et allemand et, comme de coutume, des newsletters internes en deux langues ont pu être diffusées.

Campagne nationale « Sport durable »

L'Assemblée générale de l'ASSS a accepté en 2018 de promouvoir le développement durable dans le sport. Tout au long de l'année, l'ASSS a travaillé en collaboration avec la société Zukunftsatelier à la création de contenus spécifiques qui ont été publiés en 2019 et qui seront présentés aux membres.

Politique du sport et représentation

Bien entendu, l'ASSS a également pour tâche la défense des intérêts des services des sports et des propriétaires d'infrastructures. Ainsi, en sa qualité d'interlocutrice auprès des offices fédéraux, l'ASSS a été active sur divers dossiers politiques.

Pollution lumineuse et sport

Dans le cadre de la consultation menée par l'OFEV sur le projet d'Aide à l'exécution concernant les émissions lumineuses, l'ASSS s'était montrée très critique. L'entrée en vigueur de ce document aurait engendré des risques de restrictions excessives pour l'exploitation des installations sportives. En 2018, suite à une réunion avec l'OFEV, les délais pour la publication de l'Aide à l'exécution ont été repoussés afin de répondre aux questions soulevées par notre association. Notre intervention, en collaboration avec l'OFSP et Swiss Olympic, a une nouvelle fois permis de défendre avec succès les intérêts du sport dans les communes.

Bruit et sport

La nouvelle Aide à l'exécution concernant le bruit lié à l'exploitation des installations sportives est entrée en vigueur en 2017. Ces dernières années, l'ASSS fut fortement engagée dans la phase de développement de ce document. Depuis 2018, l'ASSS suit attentivement son application, notamment grâce au soutien de la Ville de Zurich. Nous sommes heureux de pouvoir affirmer que les premières conséquences provoquées par l'entrée en vigueur de la nouvelle Aide à l'exécution sont très positives pour le sport dans les communes.

Soutien à la formation

Depuis plusieurs années, l'ASSS soutient la formation de coordinateur-trice de sport dispensée par l'Office fédéral du sport (OFSP). Ce soutien se traduit par la dispense de modules de formation par le Secrétaire général, par la mise à disposition de l'infrastructure nécessaire à la remise des diplômes ainsi que par la prise en charges des frais liés à la remise des diplômes. De plus, afin de promouvoir cette formation, l'ASSS rembourse à ses membres CHF 600.- par participant. En 2018, une personne a pu profiter de cette offre.

Autres prestations

Parallèlement à ces prestations, l'ASSS complète son offre en mettant à disposition de ses membres un secrétariat atteignable toutes les semaines de l'année et offrant un appui dans le cadre de conseils ou de recherches spécifiques. Hormis les activités précitées, d'autres prestations pour les membres sont à relever et notamment la mise à disposition des publications du Service des installations sportives de l'OFSP. Pour les membres de l'ASSS, la commande de publications est gratuite jusqu'à un montant de CHF 100.- si cette commande est faite par l'intermédiaire du Secrétariat de l'ASSS.

Remerciements

Après cette première année passée à la Présidence de l'ASSS Suisse, je tiens à remercier pour leur engagement le Comité central, le Comité de la section Suisse alémanique, son Président Monsieur Markus Buschor, ainsi que les comités de la section Romandie / Tessin. Je remercie également l'OFSP, Swiss Olympic, le bpa ainsi que le secrétaire général et nos différents partenaires.

Merci également à chacun d'entre vous pour votre engagement en faveur de la promotion du sport ainsi que pour votre confiance.

Nyon, le 3 juin 2019

Stéphanie Schmuz

Conseillère municipale de la Ville de Nyon

Présidente de l'ASSS Suisse